

## Exemples de contrats d'assurance-vie solidaires labellisées Finansol



Nom	Assurance-vie Entraid'Epargne Carac <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/assurance-vie-entraid-epargne-carac.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/assurance-vie-entraid-epargne-carac.html</a>	Contrat Solidaire <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/contrat-solidaire.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/contrat-solidaire.html</a>
Distributeur	Carac	Crédit Agricole
Objectif (projet soutenu)	Les associations partenaires interviennent sur des thématiques diverses, notamment l'accès à l'emploi avec l'association SNC (Solidarité Nouvelle face au Chômage)	Accès à l'emploi, Accès au logement, Activités écologiques & Entrepreneuriat dans les pays en développement
Mécanisme	Partage (la solidarité se manifeste au niveau des revenus perçus : pour être solidaire, au moins 25% de l'intérêt généré doit être versé sous forme de dons à une association).	Investissement solidaire (la solidarité se manifeste au niveau des sommes placées : pour être solidaire au moins tout ou partie du montant placé doit financer des projets d'utilité sociale et environnementale).
Versement minimum à l'ouverture	150 € à l'adhésion et 80 € pour les versements suivants ou 30€ par mois par prélèvements automatiques	100€ à l'adhésion
Plafond	Pas de plafond	Pas de plafond
Durée conseillé	8 ans	8 ans
Sécurité de l'épargne	Le capital et les intérêts acquis au 31 décembre de chaque année sont garantis. Le produit est sans risque de perte des sommes acquises.	Si l'épargne est placée sur le fonds "en euros", le capital et les intérêts acquis au 31 décembre de chaque année sont garantis. Le produit est sans risque de perte des sommes acquises. Toutefois, en optant pour un ou plusieurs unités de compte, il existe un risque de perte en capital, plus ou moins fort selon le(s) fonds choisi(s).
Avantage fiscal	Avantage lié aux dons (66% de la somme versée peut être déduite de l'impôt sur le revenu) et à l'assurance-vie (pas de pénalité fiscale en cas de retrait au bout de 8 ans).	Avantage lié à l'assurance-vie (pas de pénalité fiscale en cas de retrait au bout de 8 ans).
Potentiel de gain	En 2013 : 3,70 % net annuel, hors prélèvements sociaux.	La rémunération du contrat dépendra des arbitrages effectués entre fonds "en euros" et les unités de compte. Plus le risque est important sur une unité de compte (celles composées principalement d'actions cotées en Bourse), plus le potentiel de gain est élevé, et réciproquement. En 2013, le taux d'intérêt servi sur le fonds "en euros" était de 2,7% net de frais de gestion
Niveau de solidarité	1 % de chacun des versements est reversé directement à un organisme d'intérêt général.	5 à 10% (seuil fixé par la loi) des sommes collectées sont investies dans des activités solidaires favorisant l'accès à l'emploi. Le gérant reverse également 1% des frais de versement sur les 2% totaux. Le don est effectué par chaque caisse régionale à une association locale ou à défaut à une association choisie par Predica.
Chiffres clés	Les épargnants ont versé plus de 143.000€ de dons aux différentes associations partenaires, en 2013.	En 2013, les investissements solidaires du contrat ont contribué : • à accompagner plus de 3 500 nouveaux bénéficiaires vers l'accès au logement. • à soutenir 2 253 entreprises, en France, qui ont permis la création ou la consolidation de plus de 22 000 emplois • à la production d'énergie renouvelable équivalant à la consommation électrique annuelle de plus de 8.500 ménages • à la création et à la croissance d'entreprises dans les pays en développement grâce à l'action de milliers d'Institutions de MicroFinance dans le monde dont ont bénéficié 1,1 million de personnes.

## Exemple de FCP solidaire labellisé Finansol



Nom	FCP Insertion Emplois Equilibre <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/fcp-insertion-emplois-equilibre.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/fcp-insertion-emplois-equilibre.html</a>
Distributeur	Caisse d'Epargne
Objectif (projet soutenu)	Accès à l'emploi
Mécanisme	Investissement solidaire (la solidarité se manifeste au niveau des sommes placées : pour être solidaire au moins tout ou partie du montant placé doit financer des projets d'utilité sociale et environnementale).
Versement minimum à l'ouverture	1 part de FCP
Plafond	Pas de plafond
Durée conseillé	L'épargne est disponible à tout moment. Le gérant du fonds recommande toutefois de conserver ses parts au minimum 5 ans.
Avantage fiscal	Pas d'avantage
Potentiel de gain	En 2013 : + 6,82%. Attention, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Niveau de solidarité	5 à 10% (seuil fixé par la loi) des sommes collectées sont investies dans des activités solidaires favorisant l'accès à l'emploi.
Chiffres clés	Plus de 4,8 M€ ont été fléchés vers des investissements solidaires contribuant ainsi, en 2013, à soutenir 2 253 entreprises, en France, qui ont permis la création ou la consolidation de plus de 22 000 emplois dont 5 800 concernaient des personnes en situation d'exclusion du marché du travail.

## Investir au capital d'une entreprise ( exemples d'actions non cotées labellisées Finansol) (1/2)



Nom	Energie Partagée <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-d-energie-partagee-investissement.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-d-energie-partagee-investissement.html</a>	SPEAR <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-de-spear.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-de-spear.html</a>
Distributeur	Energie Partagée Investissement	SPEAR
Objectif (projet soutenu)	Le Mouvement Energie Partagée s'est fixé comme objectif de développer des projets locaux et citoyens de production d'énergie renouvelable.	SPEAR est une plateforme de finance participative et solidaire qui propose aux épargnants de financer des projets à forte utilité sociale ou environnementale (accès à l'emploi et au logement, activités écologiques...)
Mécanisme	Financement solidaire (L'épargne collectée permet le financement et l'accompagnement d'activités à forte utilité sociale et environnementale).	Financement solidaire (L'épargne collectée permet le financement et l'accompagnement d'activités à forte utilité sociale et environnementale).
Versement minimum à l'ouverture	1 action = 100€	10 actions = 100€
Plafond	Pas de plafond	Pas de plafond
Durée conseillé	5 ans	5 ans
Sécurité de l'épargne	EPI est une structure jeune ayant un modèle atypique. L'investissement présente donc des risques.	SPEAR est une structure jeune et donc risquée par définition, néanmoins, les prêts étant attribués par la banque partenaire et non directement par SPEAR, le risque porté par l'épargnant est raisonnable.
Avantage fiscal	Réduction de l'impôt sur le revenu équivalent à 18% du montant de souscription ou réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune de 50% du montant de la souscription.	Réduction de l'impôt sur le revenu équivalent à 18% du montant de souscription ou réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune de 50% du montant de la souscription.
Potentiel de gain	Il n'est pas prévu de rémunération des actions pour les premières années. En revanche, le prix de l'action pourra être réévalué chaque année lors de l'Assemblée Générale. L'objectif d'Énergie Partagée Investissement est de servir un rendement moyen de 4% par an sur une durée de possession minimum de 10 ans.	SPEAR prévoit de verser dès cette année des dividendes à hauteur de 2 % à ses actionnaires et a pour objectif de continuer à verser un taux proche de celui du livret A. Par ailleurs, la souscription au capital de SPEAR ouvre droit à des avantages fiscaux (cf. infra).
Niveau de solidarité	100%	100%
Chiffres clés	En 2013, EPI a soutenu 4 projets de production d'énergie renouvelable pour un montant de plus d'1 M€.	En 2013, 6 entreprises solidaires ont pu bénéficier de financements grâce à la plateforme SPEAR.

## Investir au capital d'une entreprise (exemples d'actions non cotées labellisées Finansol) (2/2)



Nom	Terres de liens <a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-de-la-fonciere-terre-de-liens.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/actions-non-cotees-de-la-fonciere-terre-de-liens.html</a>	Solidarité Nouvelles pour le Logement <a href="http://finansol.org/fr/et-un-collectif/membre/solidarites-nouvelles-pour-le-logement-snl.html">http://finansol.org/fr/et-un-collectif/membre/solidarites-nouvelles-pour-le-logement-snl.html</a>
Distributeur	Foncière Terres de liens	SNL-Prologues
Objectif (projet soutenu)	Terre de liens agit contre la spéculation et la disparition des terres agricoles : elle achète des terres et des fermes et les loue à des agriculteurs pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement et n'ayant pas la capacité financière de faire l'acquisition de terres.	Association francilienne dont l'objectif est d'accompagner des personnes en situation d'exclusion vers l'accès au logement. SNL Prologues est la structure financière permettant à l'association de faire l'acquisition de logements afin d'y mener ce travail d'accompagnement.
Mécanisme	Financement solidaire (L'épargne collectée permet le financement et l'accompagnement d'activités à forte utilité sociale et environnementale).	Financement solidaire (L'épargne collectée permet le financement et l'accompagnement d'activités à forte utilité sociale et environnementale).
Versement minimum à l'ouverture	1 action = 102€	4 000 €
Plafond	Pas de plafond	Pas de plafond
Durée conseillé	5 ans	5 ans
Sécurité de l'épargne	La Foncière Terre de Liens est jeune est par définition risquée. Néanmoins, depuis sa création, le cours de l'action n'a jamais été revu à la baisse, il a même été réévalué en 2012, ce qui lui confère un certain gage de sécurité et de stabilité.	Les actifs immobiliers de SNL Prologues rendent assez faible le risque de perte en capital.
Avantage fiscal	Réduction de l'impôt sur le revenu équivalent à 18% du montant de souscription ou réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune de 50% du montant de la souscription.	Réduction de l'impôt sur le revenu équivalent à 18% du montant de souscription ou réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune de 50% du montant de la souscription.
Potentiel de gain	La Foncière Terre de Liens n'a pas prévu de versement de dividendes à ses actionnaires. Par contre, la valeur de ses parts a déjà été réévaluée à la hausse.	SNL Prologues ne verse pas de dividende à ses actionnaires et ne réévalue pas la valeur de ses parts. La souscription à son capital donne lieu à un avantage fiscal (cf. ci-dessous).
Niveau de solidarité	100%	100%
Chiffres clés	En 2013, grâce à l'épargne solidaire la Foncière Terre de Liens a procédé à l'acquisition d'une quinzaine de fermes, permettant ainsi à des agriculteurs de pratiquer, sur ces exploitations, une agriculture respectueuse de l'environnement.	En 2013, 500 nouvelles personnes en situation de précarité ont été logées par SNL.

## Exemples de livrets solidaires labellisés Finansol



Nom	<p style="text-align: center;"><b>Livret Agir</b></p> <p><a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/livret-agir.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/livret-agir.html</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>Livret d'épargne pour les Autres</b></p> <p><a href="http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/livret-d-epargne-pour-les-autres-c-i-c.html">http://finansol.org/fr/quels-sont-les-produits-labellises/produit/livret-d-epargne-pour-les-autres-c-i-c.html</a></p>
Distributeur	Crédit Coopératif	CIC
Objectif (projet soutenu)	Les associations partenaires interviennent sur des thématiques diverses, notamment la lutte contre le chômage avec SNC (Solidarité Nouvelle face au Chômage), l'ADIE et Aquitaine Active	Les associations partenaires interviennent sur des thématiques diverses, notamment la lutte contre le mal logement avec l'association Habitat & Humanisme et la Fondation Abbé Pierre
Mécanisme	Partage (la solidarité se manifeste au niveau des revenus perçus : pour être solidaire, au moins 25% de l'intérêt généré doit être versé sous forme de dons à une association).	Partage (la solidarité se manifeste au niveau des revenus perçus : pour être solidaire, au moins 25% de l'intérêt généré doit être versé sous forme de dons à une association).
Versement minimum à l'ouverture	10 €	15 €
Plafond	Pas de plafond	Pas de plafond
Durée conseillé	Il est préférable de conserver son livret le plus longtemps possible afin de soutenir les activités de l'association partenaire	Il est préférable de conserver son livret le plus longtemps possible afin de soutenir les activités de l'association partenaire
Sécurité de l'épargne	Le produit est sans risque de perte de capital.	Le produit est sans risque de perte de capital.
Avantage fiscal	Avantage lié aux dons (66% de la somme versée peut être déduite de l'impôt sur le revenu)	Avantage lié aux dons (66% de la somme versée peut être déduite de l'impôt sur le revenu)
Potentiel de gain	Le taux d'intérêt est actuellement de 1.85% brut jusqu'à 15 300€ et 1,15 % brut au-delà de cette somme.	Le taux d'intérêt du livret est actuellement de 1,50% brut.
Niveau de solidarité	50%	50%, 75% ou 100% (selon le choix de l'épargnant)
Chiffres clés	En 2013, les épargnants du livret Agir ont versé près de 2,8 M€ de dons aux différentes associations bénéficiaires.	En 2013, plus de 43 000€ de dons ont été versés par les épargnants du livret aux associations bénéficiaires.